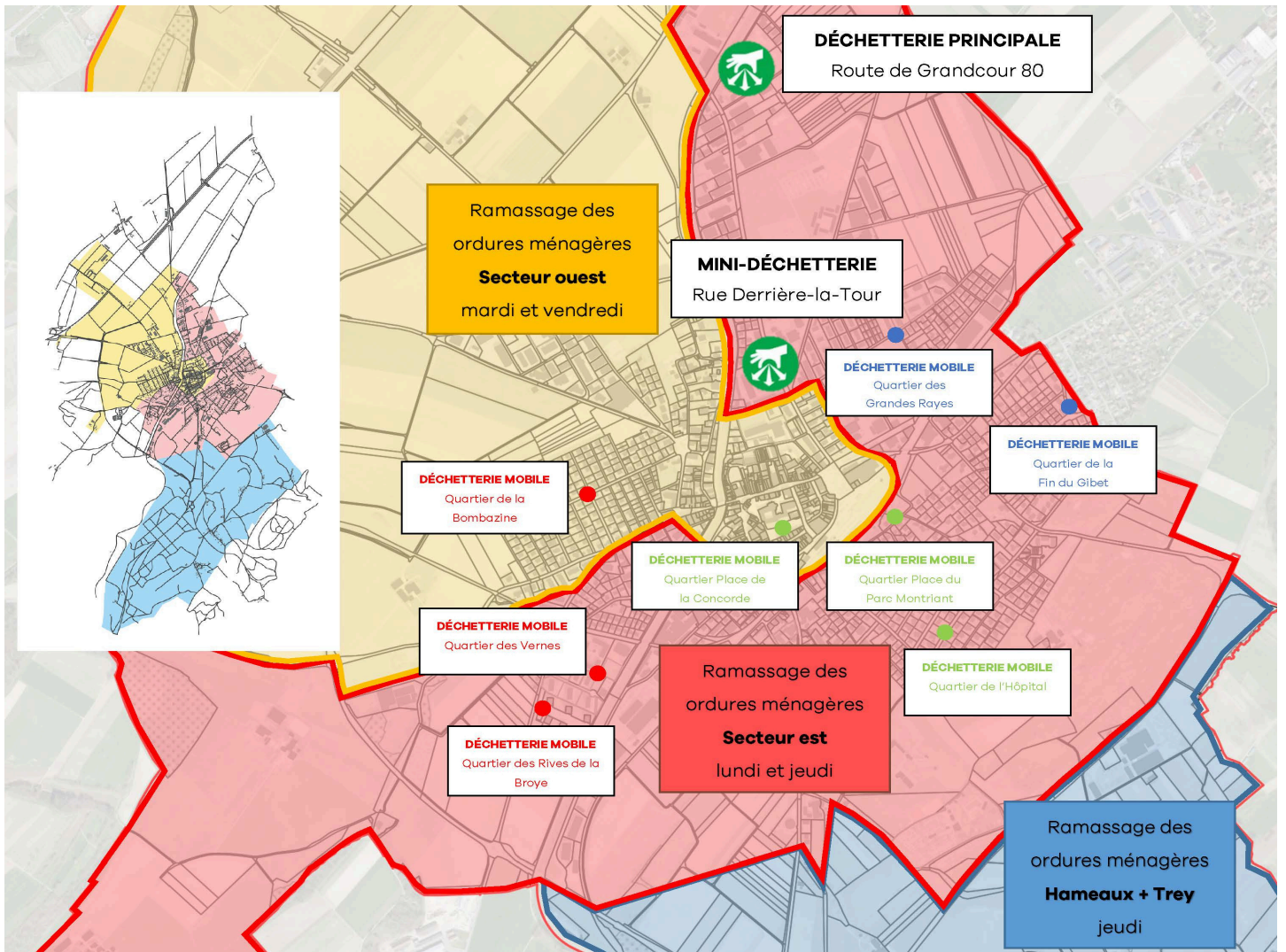




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.

Payerne

2025

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Ordures ménagères

- Les ordures ménagères sont mises dans des **sacs jaunes officiels** et déposés dans la rue ou dans des points de collecte définis les jours prévus.
- Les couches culottes doivent être déposées aux mêmes endroits que les sacs jaunes officiels, dans des sacs transparents.
- **SONT INTERDITS DE DÉPÔT : sacs non officiels, sacs en papier, cartons ou autre contenant.**
- **Les sacs officiels sont déposés le jour même de la collecte, pour 07 h 00. Les personnes qui déposent ceux-ci avant le jour indiqué sont amendables.**

Des allègements pour les familles sont prévus dans l'art. 13 et dans l'annexe du règlement sur la gestion des déchets.

Tournées supprimées en 2025

- 1er janvier, Nouvel An
- 2 janvier, Nouvel An
- 18 avril, Vendredi Saint
- 21 avril, Lundi de Pâques
- 29 mai, Ascension
- 9 juin, Lundi de Pentecôte
- 1er août, Fête nationale
- 22 septembre, Lundi du Jeûne fédéral
- 25 décembre, Noël

Récupération du papier

Les mercredis :

- 5 mars
- 4 juin
- 3 septembre
- 26 novembre

Le papier est à déposer dans les containers ou aux mêmes endroits que les sacs taxés officiels (sacs jaunes).

Contact et infos

Commune de Payerne

Service Infrastructures, travaux publics et domaines
Rue de Savoie 1
1530 Payerne
026 / 662 65 30 - travaux@payerne.ch
Horaires : 08 h 00 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30

Ramassage des objets encombrants

- **Des containers sont à disposition toute l'année à la déchetterie principale.**
- Les personnes bénéficiant d'une rente AVS et/ou AI, et qui n'ont pas la possibilité d'amener leurs objets encombrants à la déchetterie principale (pas de véhicule au sein du ménage) peuvent bénéficier du service de ramassage, organisé sur rendez-vous, un mercredi par mois. Inscription par téléphone au 026 / 662 65 30.
- **Les objets provenant de déménagements ainsi que les déchets de chantier ne sont pas ramassés.**

Diverses informations

- **Les pneus ne peuvent pas être déposés à la déchetterie** (voir avec un garagiste).
- **Les souches d'arbres ainsi que les récipients sous pressions (par ex. bombonne de gaz) ne sont pas acceptés à la déchetterie.**
- **Pour toute quantité importante** (objets encombrants), contactez le surveillant de la déchetterie au **026 / 662 66 37**, au moins un jour à l'avance.
- **La déchetterie est exclusivement réservée à la population de la Commune de Payerne.**
- Le règlement sur les déchets est téléchargeable sur le site de la Commune de Payerne : www.payerne.ch/reglements-communaux.





2025

Calendrier

Payerne - 2025

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel-An			2		
J 2	Lendemain de Nouvel-An			3	1	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8
L 13		10	10	14	12	9 <small>Lundi de Pentecôte</small>
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 <small>Vendredi Saint</small>	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20	18	15
L 20		17	17	21 <small>Lundi de Pâques</small>	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 <small>Ascension</small>	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Payerne - 2025

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 <small>Fête nationale</small>	5	3		5
S 5		2	6	4	1	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22 <small>Lundi du Jeûne</small>	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 <small>Noël</small>
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Aérosols
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
Spray



Cartouches d'encre pour imprimantes
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
Cartouches d'impression, toner



Huiles minérales et végétales
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE
Huile végétale



Aluminium
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE
Aluminium ménager



Couche-culotte
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
Dans des sacs transparents uniquement.



Médicaments
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE



Appareils électriques et électroniques
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE : petite taille
DECHETTERIE MOBILE : petite taille
Électroménagers, électroniques de loisirs, matériel informatique



Déchets compostables ménagers
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale
DECHETTERIE PRINCIPALE
DECHETTERIE PRINCIPALE
Le dépôt des sacs non officiels est interdit.



Sagex
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE : petite taille
DECHETTERIE MOBILE : petite taille



Autres déchets plastiques
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE
Divers plastiques, bouteilles PE, housses plastiques



Déchets de jardin
DECHETTERIE PRINCIPALE
DECHETTERIE PRINCIPALE
Volumes inférieurs à 1.00 m³
Gazon, taille de haies, feuilles



Papier et carton
DECHETTERIE PRINCIPALE
DECHETTERIE PRINCIPALE
DECHETTERIE MOBILE
Séparé de tout corps étranger (verre, tissu, plastique, etc.)



Textiles et chaussures
DECHETTERIE PRINCIPALE



Berlingots / Briques à boissons
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE



Déchets encombrants combustibles
DECHETTERIE PRINCIPALE
DECHETTERIE MOBILE : petite taille



Peintures
DECHETTERIE PRINCIPALE
DECHETTERIE PRINCIPALE
Y compris peintures à solvants.



Tubes lumineux (néon) / LED
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
Néons, ampoules LED



Bois
DECHETTERIE PRINCIPALE



Déchets inertes (petites quantités)
DECHETTERIE PRINCIPALE
DECHETTERIE MOBILE petite taille



Peintures à eau
DECHETTERIE PRINCIPALE



Verre
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE



Boîtes de conserve (fer-blanc / tôle d'acier)
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE
Conserves, canettes en aluminium



Ferraille (objets métalliques)
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE petite taille



PET
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE



Amiante
Interdiction de dépôt (produit avant 1997).
Il doit être déposé chez un récupérateur agréé.



Capsules en alu
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE



Flacons en plastique avec bouchon
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE
Corps creux



Piles et accumulateurs
DECHETTERIE PRINCIPALE
MINI-DECHETTERIE
DECHETTERIE MOBILE

Déchetterie principale

Route de Grandcour 80

ACCÈS

Accessible aux ménages de la Commune de Payerne par le biais de la lecture de la plaque d'immatriculation du véhicule.

La demande d'accès doit se faire en ligne via un formulaire sur le site www.payerne.ch.

HORAIRES

Avril à octobre

Lundi	13 h 30 – 18 h 00
Mardi	07 h 15 – 12 h 00
Mercredi	13 h 30 – 18 h 00
Jeudi	07 h 15 – 12 h 00
Vendredi	13 h 30 – 19 h 00
Samedi	09 h 00 – 12 h 00 13 h 30 – 16 h 00

Novembre à mars

Lundi	13 h 30 – 17 h 00
Mardi	07 h 15 – 12 h 00
Mercredi	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	07 h 15 – 12 h 00
Vendredi	13 h 30 – 18 h 00
Samedi	09 h 00 – 12 h 00 13 h 30 – 16 h 00

JOURS FERMÉS

Mercredi	1 ^{er} janvier	Nouvel An
Jeudi	2 janvier	Nouvel An
Lundi	10 mars	Lundi des Brandons
Vendredi	18 avril	Vendredi Saint
Lundi	21 avril	Lundi de Pâques
Jeudi	29 mai	Ascension
Lundi	9 juin	Lundi de Pentecôte
Vendredi	1 ^{er} août	Fête nationale
Lundi	18 août	Lundi du Tirage
Lundi	22 septembre	Lundi du Jeûne fédéral
Jeudi	25 décembre	Noël

JOUR AVEC HORAIRES MODIFIÉS

Mercredi	28 mai	13 h 30 – 16 h 00
----------	--------	-------------------

Mini-déchetterie

Rue Derrière-la-Tour

ACCÈS

Les personnes bénéficiant d'une rente AVS et/ou AI ou qui n'ont pas de véhicule dans le ménage peuvent avoir un accès à la mini-déchetterie.

La demande d'accès doit se faire en ligne via un formulaire sur le site www.payerne.ch ou sur place.

HORAIRES

Janvier à décembre

Lundi	16 h 00 – 18 h 00
Jeudi	15 h 00 – 17 h 30

JOURS FERMÉS

Jeudi	2 janvier	Nouvel An
Lundi	10 mars	Lundi des Brandons
Lundi	21 avril	Lundi de Pâques
Jeudi	29 mai	Ascension
Lundi	9 juin	Lundi de Pentecôte
Lundi	18 août	Lundi du Tirage
Lundi	22 septembre	Lundi du Jeûne fédéral
Jeudi	25 décembre	Noël

Déchetterie mobile

La mise en place du service de déchetterie mobile permet à la population l'évacuation des déchets de manière sécurisée sans devoir se rendre à la déchetterie principale en véhicule motorisé.

Les entreprises n'ont pas accès à ce service.

Lundi

Quartier des Rives de la Broye :
16 h 00 – 17 h 00

Quartier des Vernes :
17 h 15 – 18 h 00

Quartier de la Bombazine :
18 h 15 – 19 h 00

Mercredi

Quartier - Place de la Concorde :
16 h 00 – 17 h 00

Quartier - Place du parc Montriant :
17 h 15 – 18 h 00

Quartier de l'Hôpital
18 h 15 – 19 h 00

Vendredi

Quartier des Grandes Rayes :
17 h 00 – 18 h 00

Quartier de la Fin du Gibet :
18 h 15 – 19 h 00

Les emplacements de la déchetterie mobile figurent sur la carte en page 1.

La déchetterie mobile ne circule pas durant les jours de fermeture de la déchetterie principale (jours fermés).

Sacs poubelle officiels

Tarifs des sacs poubelle officiels (TVA comprise) :

- 10 sacs de 17 litres : Fr. 10.--
- 10 sacs de 35 litres : Fr. 20.--
- 10 sacs de 60 litres : Fr. 34.--
- 5 sacs de 110 litres : Fr. 30.50
- taxe de base transmise annuellement à la population et aux entreprises en complément à la taxe sur les sacs poubelle (selon règlement communal sur l'élimination des déchets)

Les sacs officiels sont en vente dans les commerces locaux de la ville.

Informations diverses

Les déchets provenant de l'industrie, de l'artisanat ou d'activités professionnelles ne peuvent en aucun cas être déposés à la déchetterie.

Adresses utiles pour les entreprises :

- Goutte Récupération RG SA, 026 / 663 95 95
- CRIDEC (déchet spéciaux), 021 / 866 03 00
- Décharge de Montet Glâne (matériaux terreux), 021 / 909 53 72

Entreprises

Pour les déchets végétaux, les entreprises paysagistes n'ont pas accès à la déchetterie.

Nous les prions de contacter les décharges ci-dessous :

- Fricompost SA, 026 / 675 21 22
- Compostière Le Péchau Sàrl, 026 / 663 56 60

Privés

Seules les quantités privées inférieures à 1.00m³ sont acceptées à la déchetterie principale. En cas de quantités supérieures, nous vous prions de contacter le secrétariat des services techniques au 026 / 662 65 30 afin d'obtenir un bon pour accéder à la décharge Fricompost SA à Avenches.

Ressourcerie (2^e main)

La ressourcerie se situe dans l'enceinte de la déchetterie principale, à la route de Grandcour 80.

La ressourcerie a comme but de collecter des objets ou des appareils encore fonctionnels qui, après valorisation, pourront être revendus en 2^e main.

HORAIRES

La ressourcerie est ouverte selon les horaires de la déchetterie principale. En cas de doute pour la dépose d'objets, prenez contact avec le personnel de la déchetterie.

Ce qui est repris à la ressourcerie :

- petits meubles ;
- vaisselle (si au moins 4 assiettes identiques), casseroles, poêles, etc. ;
- matériel électrique pour la maison (fers à repasser, foehns, aspirateurs, etc.) ;
- bibelots divers, vases, pots, cadres, etc. ;
- matériel électrique pour bricolage, perceuses, scies, etc. ;
- outils de jardinage (pelles, râteaux, avec ou sans manche, etc.) ;
- boîtes solides et caisses (plastic dur, bois, fer) ;
- vélos en bon état ou si petites réparations nécessaires ;
- objets revalorisables selon appréciation du personnel de la déchetterie.

Ce qui n'est pas repris à la ressourcerie :

Meubles en plusieurs morceaux, armoires démontées, lits et matelas, vêtements, livres, skis modernes, coffre-fort, pianos, TV, sacs plastiques noirs remplis de toutes sortes d'objets.

Aucune vente ne sera faite sur le site même de la déchetterie.

Seuls les objets remis à la ressourcerie seront revalorisés.